



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 93 (1994), p. 299-311

Pierre-Henry Laferrière

Les croix murales du monastère rouge à Sohag [avec 12 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

LES CROIX MURALES DU MONASTÈRE ROUGE À SOHAG

Lors de la deuxième campagne de relevé des peintures murales au monastère Rouge à Sohag, en 1980, des relevés ont été faits sur les murs ouest et nord de l'église. Ces murs ferment, avec le mur sud, l'espace qui était anciennement la nef et n'est plus aujourd'hui qu'une vaste cour à ciel ouvert. Ils présentent des peintures de grandes croix et de rosaces, peu visibles pour le visiteur¹, attiré surtout par le sanctuaire qui constitue la partie couverte de l'église actuelle.

Pour bien situer la position de ces peintures avant de les décrire, il sera utile de se reporter au plan ci-contre [fig. 1] établi avec l'aide de ceux publiés par Monneret de Villard et dans *Christentum am Nil*². L'église, de plan basilical, occupe l'enceinte du monastère sur toute sa longueur, mais ménage un espace en forme de couloir³ tout le long du mur sud. Le sanctuaire proprement dit, a conservé son architecture primitive, principalement ses trois absides et une grande partie de son mur de façade. La nef est constituée d'un vaisseau central, deux bas-côtés et leur retour le long du mur ouest. Le mur sud de la nef, qui était intérieur à l'enceinte, a complètement disparu, mais la trace de son existence est encore visible à l'arasement de sa jonction avec le mur ouest au-dessus d'une chapelle tardive qui occupe l'angle sud-ouest de l'enceinte. Les colonnades qui séparaient la nef principale des bas-côtés ont elles aussi disparu, mais sont encore repérables aux bases de leurs colonnes dont quelques-unes sont toujours en place. Vansleb a vu en 1673 toutes les colonnes encore debout⁴, ce qui signifie que déjà elles ne supportaient plus rien. Il n'en reste aujourd'hui plus que trois, les autres ayant été « portées à Sohag pour la construction d'une mosquée »⁵.

1. Leroy (J.), *Les Manuscrits coptes et coptes-arabes illustrés*, p. 61, n. 1, signale l'existence de ces croix qu'il qualifie de « presque invisibles ».

2. Monneret de Villard (U.), *Les Couvents près de Sohag I*, fig. 33; *Christentum am Nil*, Recklinghausen, 1964, p. 179. Le présent dessin n'est pas un relevé architectural, mais il respecte les dimensions générales de l'édifice, données par une échelle.

3. « Narthex latéral », selon Monneret de Villard.

4. Vansleb (F.), *The Present State of Egypt, 1672-1673* « The Pillars that kept up the body of the church are yet standing, all of an equal length and bigness ».

5. De Bock (W.), *Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Égypte chrétienne*, p. 63, se référant aux dires du père Porphyre Ouspensky.

Tardivement a été construit à 4 m du mur du sanctuaire, un mur de pierre qui isole l'extrémité orientale de la nef, et délimite ainsi un espace transversal couvert faisant actuellement avec le sanctuaire office d'église ⁶ [fig. 2 et 3]. C'est dans cette travée artificiellement constituée que reste debout la première colonne de chaque rangée, une troisième étant à l'extérieur près du mur de pierre.

L'ensemble de croix le plus complet, objet de cette étude, apparaît sur le mur ouest (le fond de la cour), tandis que le mur nord n'offre que deux vestiges de quelque importance situés à ses deux extrémités, l'un près de l'angle nord-ouest et l'autre à l'intérieur de la partie couverte, entre le mur de façade du sanctuaire et le mur de pierre moderne. Si l'on ne peut affirmer *a priori* que tout l'espace du mur nord compris entre ces deux points extrêmes était décoré de croix, la simple logique le suggère, et les quelques traces de couleur observées au niveau des fenêtres peuvent le confirmer.

La répartition de ces croix est dépendante de celle de la rangée des fenêtres ouvertes dans ces murs. Celles-ci, toutes de même dimension, s'alignent à intervalles réguliers sur le mur ouest, où il y en a quatre, et plus ou moins réguliers sur le mur nord, où il y en a sept. Au-dessus du sommet des fenêtres, et au même niveau que les architraves des colonnes, s'alignent dans le mur les trous des chevrons qui supportaient une galerie couvrant les bas-côtés et leur retour au fond de l'église. Les croix sont peintes les unes entre les fenêtres, les autres en dessous, et donc toutes au-dessous du niveau de la galerie. Bien que l'histoire de l'église et les étapes de sa destruction nous soient quasiment inconnues ⁷, on peut, sur la base de ces observations, avancer une déduction : les croix étant visibles de tous les points de la nef, elles pouvaient appartenir à la décoration intérieure de l'église avant la destruction de l'étage. On peut supposer alors que le mur sud offrait un décor similaire, ce qui semblerait logique dans la conception de l'ensemble, pour faire face à la décoration du mur nord. Mais ce dernier point n'est qu'une hypothèse invérifiable dans l'état actuel du site.

Une photographie publiée par W. de Bock ⁸ montre qu'au début du siècle le fond de la nef était occupé par des maisons en brique adossées au mur ouest. De même, deux photos publiées par Monneret de Villard en 1925 ⁹ montrent de hautes constructions adossées au mur nord [fig. 2]. L'intérieur de l'enceinte a donc abrité un village et certaines croix murales ont pu être couvertes par ces habitations. Ceci explique le délabrement des murs, maintenant dégagés, les lacunes affectant presque tout le mur nord, ainsi que l'état d'altération des peintures, d'où la difficulté à retrouver leurs traces, surtout dans la zone inférieure dont le crépi a été partiellement arraché, maculé ou noirci.

6. On peut se reporter aux photos publiées par Monneret, *op. cit.*, fig. 39-44, montrant la façade du sanctuaire visible de la cour avant la construction de ce mur.

7. Denon (Vivant), *Voyage dans la Basse et la Haute-Égypte*, 1802, p. 99 sq. de la réédition de l'IFAO (1988), fait allusion à « l'ancienne

destruction du couvent », qui est évidemment antérieure aux dommages causés par l'incursion des Mamelouks dont il a été témoin, et antérieure à ce qu'a vu Vansleb en 1673 (voir ci-dessus, n. 4).

8. De Bock (W.), *op. cit.*, pl. XXIV.

9. De Villard (Monneret), *op. cit.*, fig. 39 et 45.

Les peintures du mur ouest témoignent à elles seules d'un parti rigoureux de composition qui s'ordonne autour de la grande croix centrale située, à quelques centimètres près dans l'axe de la nef [fig. 4]. Les croix sont peintes, comme on l'a dit, sur deux registres : le niveau des fenêtres, où elles occupent les espaces muraux compris entre elles, et un niveau inférieur, sous la base des fenêtres. Un rapide examen des styles nous suffira pour reconnaître que les deux registres appartiennent à deux programmes différents. Le niveau supérieur concerne trois croix sur le mur ouest et les deux seules restées visibles sur le mur nord. On y reconnaît l'unité de facture à de nombreux détails : la structure et le décor de leurs branches qui s'évasent du centre vers les extrémités, les éléments floraux, les oiseaux, la forme du linceul. Toutes sont peintes de couleurs variées, dans l'ensemble très affaiblies mais par endroits encore vives. Au niveau inférieur sont visibles deux croix et deux rosaces sur le mur ouest et une croix sur le mur nord. Les croix ont en commun les branches d'épaisseur constante, leurs extrémités en forme de potences à degrés, leurs entrelacs imitant les feuilles de palmier tressées, les oiseaux et les gazelles qui les accostent de part et d'autre. Toutes sont tracées au trait noir et ne laissent plus paraître que de rares traces de couleur. Les deux rosaces, quoiqu'étant au même niveau, font exception à cet ensemble : leur style et la palette de leurs couleurs les rattachent sans aucun doute au niveau supérieur, ce que confirme la symétrie de leur position par rapport à l'axe de la grande croix centrale et de la nef.

Il y a donc eu vraisemblablement un programme initial, celui du niveau des fenêtres, participant de la fonction architecturale et incluant les deux rosaces situées plus bas, puis un programme exécuté, postérieurement sans doute, à la seule place restée disponible : sous les fenêtres.

Les dessins présentés ici ont été établis après un examen très détaillé des murs, qui en maints endroits ne livrent plus qu'un tracé et des couleurs extrêmement affaiblis, et en s'appuyant sur des mensurations précises. Seule reste peu sûre la hauteur de position des croix ainsi que des fenêtres au-dessus du sol. Le dallage d'origine ayant disparu, il ne reste qu'un sol en terre battue de niveau inégal. On a donc adopté pour la mensuration, un niveau de base arbitraire correspondant à la rangée de briques la plus basse, dégagée sur toute la longueur du mur ouest, ce qui permet de respecter la position relative de tous les éléments. À titre de repère pour le lecteur, la base des fenêtres est à environ 3,50 m de cette ligne, la rangée des chevrons supportant la galerie étant à environ 5,50 m et les centres des croix alignés sur un même niveau à environ 3,80 m. Le simple énoncé de ces mesures donnera une idée de la grandeur que pouvait avoir le panorama de ces croix... s'il a jamais été complet.

On décrira d'abord, au niveau supérieur, les croix et les deux rosaces du mur ouest et les croix du mur nord, ensuite les croix du niveau inférieur. Le numéro d'ordre de description est reporté sur le plan. La position « sud » ou « nord » attribuée aux croix du mur ouest signifie que la croix est, par rapport à l'observateur, soit à gauche (sud), soit à droite (nord) de l'axe du mur. Il en va de même pour le mur nord, la croix « ouest » étant près de l'angle nord-ouest, et la croix « est » près du sanctuaire.

LE REGISTRE SUPÉRIEUR

A. LE MUR OUEST

1. La croix centrale.

Des trois croix du registre supérieur, elle est la plus éminente par sa place centrale dans la nef, la plus grande en dimensions, la plus richement composée et décorée, la seule enfin à être inscrite à l'intérieur d'une couronne [fig. 5, *a-b*].

Formant une circonférence au tracé très régulier de 2,55 m de diamètre, cette couronne est constituée par une torsade aux couleurs alternées de rouge pourpre et de bleu. Son centre est marqué par la pointe du compas qui a servi à la tracer. Le point central de la croix, marqué lui aussi par une empreinte de compas est un peu plus haut que celui de la couronne, ce qui a pour effet d'agrandir l'espace inférieur, et peut-être d'allonger d'autant la branche inférieure, ce qui est invérifiable car son extrémité a disparu. Seuls la branche du haut et les deux bras sont intégralement visibles et d'égale longueur.

Au centre, un cercle enferme une petite croix du type croix de Malte. À la jonction des branches, chaque angle est marqué par un fleuron. Les quatre branches vont en s'évasant à partir du centre. Les extrémités rectilignes des trois branches visibles sont ornées de palmettes à double volute, et leurs pointes prolongées par des pétales en losange.

Le corps des quatre branches est richement décoré par une alternance de cercles et de losanges formés et liés entre eux par le jeu d'un unique lacet. Le peintre a été attentif à rompre la rigidité de leur géométrie en les assortissant de boucles et d'entrelacs, de même qu'il en a garni l'espace intérieur par de petits motifs variés : croix aux extrémités des branches, puis petites rosaces et fleurs.

Au-dessus des branches horizontales, deux grands paons affrontés tiennent dans leur bec les chaînettes d'un encensoir. L'oiseau de droite a gardé sur son cou et ses ailes un plumage abondant, tandis que la queue, comme celle de son vis-à-vis, formée d'une volute rouge ponctuée de pois blancs, sacrifie la recherche de réalisme à un effet décoratif très réussi; leur courbe épousant celle de la couronne et des ailes est prolongée vers le bas par les derniers replis du linceul.

La partie inférieure est occupée sur presque toute sa largeur par le linceul de couleur terre claire, qui se déploie avec une amplitude rarement égalée sur ce type de croix¹⁰. Accroché au centre de la croix et à quatre points d'attache sous les branches latérales, il retombe en une cascade de plis jusqu'à ses extrémités qui sont soulignées, comme sur les autres linceuls de ce niveau, par un galon, ici de couleur rouge pourpre. Sous le linceul

10. La croix développée dans l'abside de Deir Abou Fanâ (ou Deir al-Solbân, « le Couvent des croix »), est ornée d'un linceul suspendu comme ici sous ses bras, mais qui dépasse celui-ci en ampleur et en style. M. Martin, « Notes inédites du P. Jullien sur trois monastères chrétiens d'Égypte », *BIFAO* LXXI, 1972, p. 121 sq. et pl. XXII.

à droite et à gauche du pied de la croix, un disque enferme un petit animal tourné vers la croix, peut-être un agneau, mais dont la tête a disparu.

La couleur de fond est uniforme sur toute la surface de la couronne. C'est un bleu profond, altéré en sa majeure partie, mais ayant gardé par endroits sa vivacité. Il est parsemé de discrètes petites rondelles rouges qui, très judicieusement, meublent les vides sans gêner la vision d'ensemble.

Dimensions.	Couronne :	Ø : 2,55 m
	Médaille central :	Ø : 0,32 m
	Branche supérieure (à partir du centre) :	1,10 m
	Branche horizontale :	2,20 m

2. La croix sud.

C'est la seule du niveau supérieur qui soit complète [fig. 6, *a-b*] et dont le relevé n'ait pas été gravement gêné par l'état d'altération du mur. Tous les détails sont repérables même s'ils sont par endroits altérés au point d'en devenir à peine visibles.

Cette croix ainsi que celle qui lui fait pendant à l'opposé de la grande couronne centrale sont les deux seules dont on peut affirmer qu'elles figurent des croix de procession, grâce à la présence d'une hampe à leur base, tout comme nombre de croix peintes que l'on trouve sur d'autres sites¹¹.

L'intersection des branches verticale et horizontale est marquée par une couronne sertie de perles, au centre de laquelle s'inscrit une petite croix. Les quatre angles à la jonction des branches sont ornés d'un fleuron. L'ornementation des branches est sobre. Leur couleur rouge, bien qu'assez dégradée, permet d'en voir par contraste les éléments de couleur claire : l'axe de chaque branche est souligné par un ruban rectiligne très régulier qui part du médaillon central et s'interrompt un peu avant les extrémités. De part et d'autre de cette ligne axiale s'alignent de petites pastilles rondes, qui veulent sans doute représenter des perles ou des pierres précieuses.

La base de la croix est prolongée par la hampe qui est fichée dans un vase tracé de la même couleur rouge que la croix, d'où jaillissent des feuillages s'épanouissant à droite et à gauche. Les petits cercles qui ornent les pointes des branches de la croix sont, entre le sommet et les branches latérales, reliés par un montant rigide, qu'on imagine fait en bois, au tracé strictement rectiligne, là où sur la plupart des croix de procession peintes figurent des éléments souples, cordes ou chaînettes. De ces montants pendent par alternance des petites croix et des objets ronds qui peuvent être des grelots. Quatre oiseaux, dont deux ont un plumage bleu vif très soigné, volettent autour du sommet, deux au-dessus

11. Notamment au monastère Blanc [fig. 18], aux Kellia et dans les ermitages d'Esna (voir bibliographie : Croix peintes, Ermitages).

des montants, deux en dessous. Ils sont tournés vers l'extérieur, alors que dans la plupart des cas ils regardent vers le centre de la croix.

De part et d'autre du pied de la croix, là où généralement figurent des gazelles ou des cabris, on voit deux petits animaux affrontés dont les longues oreilles permettent d'y reconnaître des lièvres. Le linceul, de couleur bleu uni, n'a d'autre ornement qu'un mince ruban, et un galon soulignant les replis de ses extrémités.

Dimensions.	Médailon central :	Ø : 26 à 27 cm
	Branche supérieure (à partir du centre) :	80 cm
	Branche inférieure :	1 m
	Branche inférieure avec la hampe :	1,22 m
	Branche horizontale :	1,60 m

3. La croix nord.

On ne voit plus de cette croix que la partie inférieure et une extrémité du linceul, tout le sommet ayant été détruit ou effacé [fig. 7, *a-b*]. Il en reste suffisamment, cependant, pour présumer qu'elle avait la même structure et probablement la même taille que sa correspondante du côté sud. Les bases des deux croix étant exactement superposables, on peut en conclure qu'elles l'étaient dans leur totalité, et que le médailon central de celle-ci s'alignait sur celui de l'autre.

Sa branche inférieure en forme de tronc de cône allongé présente une structure de même type que celle de la croix sud, c'est-à-dire une ligne axiale dans le prolongement de la hampe et de même couleur, rouge foncé. Seuls diffèrent les motifs alignés verticalement le long de cet axe : une alternance d'anneaux rouges et de losanges dont la couleur est aussi imprécise que celle du fond, probablement parce qu'effacée.

La hampe surgit d'un vase ansé à la panse côtelée soulignée de lignes rouge pourpre, d'où jallissent des pampres. Ceux-ci sont calqués sur ceux de la croix sud, mais leur tracé et leurs couleurs sont restés beaucoup plus francs. Les deux animaux sont ici des cabris, qui tournent le dos à la croix mais dont la tête est tournée vers elle. Seul celui de droite est entièrement conservé. Ses deux petites cornes, son collier garni de boutons et ses pattes avant levées lui donnent une attitude sautillante pleine de vie. Leur couleur est uniformément ocre jaune soutenu. Les derniers replis du linceul, qui viennent frôler le museau du cabri, sont soulignés par un galon à croisillons de couleur bleue.

Dimensions supposées les mêmes que celles de la croix sud.

4. La rosace nord [fig. 8, *a-b*].

La rosace nord est construite sur un axe vertical, un axe horizontal et deux diagonaux à 45°, tracés à l'ocre jaune. Son dessin suppose l'usage à peu près exclusif du compas, puisqu'elle est entièrement constituée de cercles, les uns concentriques, les autres alignés

dans un registre circulaire. La redessiner est un jeu qui doit nous permettre de répéter les gestes du peintre à peu près dans le même ordre que lui. Sa construction n'exige pas moins que sept cercles concentriques, dont le plus petit a 11 cm de rayon et le cercle extérieur 49 cm, ce qui donne un diamètre de 98 cm. C'est à partir de ces cercles superposés à l'étoile formée par les axes que tout est déduit.

Partant du centre, nous avons un médaillon sur lequel s'inscrit une croix de couleur brune aux pointes ornées de petites perles, et à l'intersection de ses branches quatre pointes en fer de lance tracées sur les diagonales. Dans la première zone circulaire extérieure à la croix, prend place une étoile dont les huit pointes enserrant le médaillon central. Suit un deuxième registre dans lequel n'apparaît aucun décor. Le registre extérieur, très rigoureusement construit, fournit un décor abondant qui fait toute la richesse de cette rosace. Dans un bandeau de 25 cm de large, prennent place huit médaillons inscrivant chacun un motif tressé. Leurs centres sont placés sur les huit branches des axes de construction. Les médaillons sont formés et liés entre eux par le jeu de quatre rubans entrelacés de couleurs différentes, (rouge, bleu, brun et une couleur indéterminée) dont le dessin présenté ici suffira à montrer la complexité et l'élégance. Les motifs tressés sont de deux types différents disposés par alternance. Les uns sont tracés en rouge pourpre, les autres en terre brune, tous se détachant sur un fond noir intérieur au médaillon. Dans les écoinçons formés entre les médaillons et la circonférence extérieure, prennent place huit fleurettes à trois pétales.

Dimensions.	Ø extérieur :	98 cm
	Ø médaillon central :	22 cm
	Largeur du registre extérieur :	25 cm

5. La rosace sud [fig. 9, a-b].

La rosace sud a beaucoup plus souffert que l'autre. Sur presque la moitié de sa surface le crépi du mur est arraché laissant la brique à nu, et la moitié visible est criblée de trous dont le plus grand a détruit le médaillon central, dont on peut supposer qu'il portait une croix semblable à celle de l'autre rosace. Les quelques éléments épars encore lisibles permettent pourtant d'en retrouver les lignes principales.

Sa construction, tout comme celle de sa voisine repose sur des axes et s'épanouit en cercles concentriques lui donnant le même diamètre de 98 cm. On en dénombre ici une dizaine qui servaient de guide au tracé du décor. Celui-ci malheureusement est trop lacunaire pour qu'on puisse en tenter une reconstitution. Tout ce qu'on peut y discerner tient en peu de choses : autour du médaillon central, les huit pointes d'une étoile; sur le bandeau extérieur d'environ 10 cm de large, une suite serrée de disques blancs alignés sur fond probablement noir, évoquant un collier de grosses perles. Les registres intermédiaires n'offrent que quelques bribes éparses peu identifiables.

Peu de couleurs subsistent, quelques traces de bleu, d'ocre jaune et un ruban circulaire de couleur brune.

B. LE MUR NORD

6. La croix ouest.

Les deux seules croix du niveau supérieur visibles sur ce mur se trouvent, comme on l'a dit, aux deux extrémités du mur, l'une à l'ouest, l'autre à l'est.

La première [fig. 10] située entre les deux premières fenêtres vers l'angle nord-ouest présente la même forme générale que les croix du mur ouest, mais elle en diffère dans quelques aspects, sans toutefois que ces différences démentent l'unité de conception et de facture propre à l'ensemble. Elles ne démontrent que la liberté d'invention du peintre à l'intérieur de cette unité.

Tout comme la grande croix centrale du mur ouest, sa partie inférieure est détruite, mais l'essentiel en est préservé depuis la base du linceul jusqu'au sommet, ce qui nous permet d'en découvrir l'originalité.

La petite croix centrale, enfermée dans une couronne sertie de perles, diffère de celles du mur ouest. Elle a une forme quadrilobée résultant de l'intersection de quatre cercles. Les branches de la grande croix, en tronc de cône prononcé, diffèrent elles aussi de celles déjà vues, par la forme concave de leur extrémité dans laquelle se loge une palmette qui ressemble fort à une coquille. Les pointes des branches sont prolongées par une fleur à trois pétales. Leur décor intérieur est plus complexe que celui de ses voisines, tout en exploitant le même jeu d'entrelacs dessinant une alternance de disques et de losanges.

L'originalité de cette croix réside surtout dans la forme arquée des montants reliant le sommet aux branches latérales, et dans ses pointes extérieures garnies de fleurettes comme les pointes de la croix. Les montants se prolongeaient, toujours en forme d'arc, sous les branches latérales où quelques traces permettent de suivre leur parcours, et devaient rejoindre la base de la croix, conférant à celle-ci la forme d'une couronne royale. On peut remarquer que cette « couronne » n'était pas parfaitement ronde mais devait être ovoïde, l'espacement des fleurettes préservées à gauche du pied de la croix trahissant un léger allongement vers le bas.

À droite et à gauche du sommet, deux encensoirs sont suspendus à des chaînettes. La forme du linceul ne diffère en rien de ceux que l'on a déjà vus. Décor de petites perles, galons soulignant les plis des extrémités.

Dimensions.	Centre :	à 4,30 m du sol
	Médailillon central :	Ø : 29 cm
	Branche supérieure (à partir du centre) :	68 cm
	Branche horizontale :	1,35 m
	Largeur hors-tout :	1,60 m

7. La croix est.

Pour cette croix, séparée du groupe ouest par toute la longueur du mur nord, nous ferons la même remarque que pour la croix précédente : la diversité dans l'unité. Car

si elle apporte des éléments nouveaux à la collection, il n'est pas difficile d'y reconnaître la même main [fig. 11, *a-b*].

Elle se trouve enfermée à l'intérieur de l'église couverte, où l'ombre et la poussière du mur se conjuguent pour la rendre à peine visible au regard peu attentif. Peinte à gauche de la première fenêtre en partant du mur du sanctuaire, elle a été sectionnée verticalement par la construction du mur moderne, de sorte qu'on ne voit plus qu'à peine sa moitié de droite, le reste ayant été obturé par l'épaisseur du mur et, à l'extérieur, effacé. La partie inférieure est comme pour d'autres croix complètement effacée, à l'exception cependant de la base de son encadrement — ce qui permet d'établir sa mensuration verticale.

C'est la zone supérieure de droite, sur environ les deux tiers de sa hauteur qui a pu faire l'objet du relevé. Ce qu'on voit d'abord, c'est un portique à fronton à l'intérieur duquel est logée la croix ¹², dont il ne reste plus qu'un bras et la moitié du linceul qui y est suspendu.

Le portique est constitué par deux montants verticaux supportant un linteau coiffé d'un fronton de proportions classiques. La base, dont il ne reste qu'un fragment isolé, est soulignée par les mêmes rubans torsadés que les montants, ce qui a pour effet, intentionnel sans doute, d'assimiler le portique à un cadre. Le montant est, à l'intérieur, doublé d'une colonne au chapiteau ouvragé. Le linteau et la cimaise du fronton ainsi que la couronne posée sur sa pente sont décorés, dans leur épaisseur, de tresses aux couleurs chaudes dominées par les ocres. À l'intérieur de la couronne, une petite croix.

Le sommet du fronton, hérissé de petits triangles ornés de fleurettes, est animé par deux oiseaux, l'un étant sous la cimaise, les pattes reposant sur le linteau, et l'autre au-dessus, les pattes posées sur un feuillage et sa queue retombant comme un plumet à l'extérieur du portique.

Immédiatement sous le linteau est suspendu un rideau dont le haut est garni d'anneaux fixés à un double rang de galons froncés, et passés dans une tringle. Le rideau est noué autour de la colonne, ce qui dégage l'espace central où prend place la croix. Ses plis sont couverts d'un semis de perles. Entre le rideau et le sommet de la croix, un encensoir est suspendu à la tringle par trois chaînettes.

Si la croix ne livre qu'un bras incomplet, le décor intérieur de celui-ci est très lisible et très simple : trois disques dont le plus large, à l'extrémité du bras, circonscrit une croix semblable à celle du sommet, et le second est une simple couronne ocre rouge. Le linceul a la même couleur bleue que nous avons déjà vue sur le mur ouest. Il est parsemé de pastilles blanches en forme d'amande. Sous le bras de la croix est suspendu un objet globulaire difficile à définir.

Le centre de la croix est à 3,85 m du sol de l'église qui a gardé ici son dallage. Il est à un mètre sous le linteau et à 1,30 m de la base du cadre, ce qui devait lui donner, comme

12. La croix logée à l'intérieur d'une architecture (peinte) se rencontrait ailleurs : à Saqqara (M. Rassart-Debergh, « Décoration picturale de Saqqara », p. 65, fig. 28 b, *Acta ad Archaeologiam et Artium Historiam Pertinentia*, vol. IX, Rome, 1981); à Deir Abou Fanâ (Martin, *op. cit.*, p. 121, fig. 3).

à toutes les autres, les proportions de la croix latine. Si l'on tente d'évaluer la largeur totale du bras horizontal en le superposant aux autres croix du même niveau, on trouvera 1,60 m, ce qui est exactement la largeur des croix latérales du mur ouest. Par déduction on trouve environ 2,55 m pour la largeur du portique, ce qui est aussi le diamètre de la grande couronne et permet au portique — comme à la couronne — de s'insérer entre deux fenêtres.

L'évaluation de ces mesures n'est pas inutile, car elle confirme l'homogénéité du plan qui a présidé à l'exécution de ce programme, et ceci sur des points distants de quarante mètres l'un de l'autre.

LE REGISTRE INFÉRIEUR

Les croix du registre inférieur ne sont pas réparties avec la même rigueur de symétrie que celles du haut. Remarquons pourtant que toutes ces croix, les deux du mur ouest et l'unique conservée sur le mur nord, sont proches des angles et situées dans l'axe des deux bas-côtés et de leur retour. Elles étaient ainsi visibles de loin, dans la longue perspective créée entre le mur et la colonnade. Comme telle leur position peut avoir été intentionnellement choisie, car leur exécution est certainement antérieure à l'année 1673 où, selon Vansleb, toutes les colonnes étaient encore debout.

A. LE MUR OUEST

8. La croix nord.

Elle est la plus complète et la plus représentative des croix de ce niveau [fig. 12, *a-b* et 21]. Son dessin est, de toute évidence, une réplique monumentale des croix bien connues des manuscrits d'époque médiévale dont de nombreux exemples sont donnés notamment dans les publications de J. Leroy et de M. Cramer¹³. Elle n'en diffère que par son trait uniformément noir, où l'on ne décèle aucune trace de couleur à l'exception de quelques points d'ocre rouge régulièrement répartis le long des branches.

La bonne conservation du centre de la croix, de son bras de droite [fig. 13] et d'une partie de la branche supérieure, ainsi que les nombreuses traces encore visibles des extrémités des branches, permettent d'en faire une reconstitution presque complète de la base au sommet, et d'en déterminer exactement les dimensions.

Dans le bras horizontal sont visibles cinq lignes parallèles de construction tracées à l'ocre jaune, qui servent de guide au dessin des entrelacs. Ceux-ci, imitant les palmes tressées, déterminent des petites croix régulièrement réparties sur l'axe des bras, soit une croix centrale et trois sur chaque bras. La branche inférieure, la plus allongée, pouvait

13. Leroy, *op. cit.*, p. 57-60 et pl. 3 à 6; M. Cramer, *Koptische Buchmalerei*, pl. 32-38 et 50-51.

aligner cinq croix axiales, alors que le sommet, légèrement plus long que les bras, pouvait en compter trois ou quatre.

La branche inférieure de la croix fait corps avec un piédestal qui s'élargit par degrés vers la base, chaque degré étant orné d'une languette. Les extrémités des trois autres branches sont semblables, mais un peu moins larges que le socle.

Au pied de la croix, deux grandes gazelles, la tête levée, l'œil grand ouvert, mangent les fleurs qui ornent l'intersection des branches. Les têtes et les cornes sont très visibles, un peu moins le tracé du corps, des pattes et de la queue, mais suffisamment pour en permettre une reconstitution. Les cornes dessinent une grande courbe prolongée par celle de la queue. Les cornes de la bête de gauche sont enroulées l'une dans l'autre comme pour former une torsade. Les sabots et la queue sont soulignés de traces d'ocre rouge, seuls éléments de couleur discernables. Une branche feuillue est attachée à leur cou et retombe devant leur jabot. Au-dessus du bras horizontal de la croix, deux oiseaux touchent de leur bec les deux fleurons du haut.

Dimensions.	Centre :	à 2,50 m du sol.
	Branche supérieure (à partir du centre) :	environ 75 cm
	Branche inférieure :	1 m
	Branche horizontale :	1,43 m
	Largeur totale avec les gazelles :	1,73 m

9. La croix sud.

La présence d'une niche dans l'axe du bas-côté sud n'a pas permis à la croix préposée à cet emplacement de se développer avec la richesse et les dimensions de son homologue du côté nord. Entre le sommet arqué de la niche et la base de la fenêtre qui est au-dessus d'elle, il n'y a qu'un espace vertical de 1,10 m. C'est dans cette surface limitée qu'est tassée la croix, de sorte qu'elle ne doit guère dépasser un mètre en hauteur pour une largeur à peu près égale [fig. 14].

Sa petite taille ne l'empêche pas d'avoir tous les éléments constitutifs des croix de ce niveau. Ses traces, rares, et ténues, sont groupées dans une zone où l'on reconnaît le bras gauche et son extrémité à degrés, la branche inférieure et quelques lignes de ses entrelacs, la fleur qui marque leur jonction, la tête et le cou de la gazelle qui mange cette fleur [fig. 15], et au-dessus du bras les ailes d'un oiseau. On distingue aussi la tête dressée de la gazelle de droite. La présence de couleurs se signale par quelques traces d'ocre rouge et d'ocre jaune.

B. LE MUR NORD

10. La croix ouest.

Cette croix est presque la jumelle de sa voisine du mur ouest, mais placée à un niveau légèrement supérieur. La zone centrale est relativement préservée, incluant la jonction des branches, un tronçon important de la branche verticale et le bras gauche dans son

intégralité [fig. 16, *a-b*]. Bien que les autres extrémités, au sommet, à la base et à droite aient disparu, les éléments visibles permettent de retrouver les dimensions de la croix qui doivent être très proches de celles du mur ouest, comme elle en est proche par le détail. Ainsi cinq lignes de construction à l'ocre jaune servent de guide à un réseau d'entrelacs tressés similaire, déterminant les mêmes petites croix axiales, à la différence près qu'au croisement des branches il n'y a pas une croix centrale mais quatre croix entourant le point central sur les deux axes.

À la jonction des branches il y a les mêmes fleurons que mangent, au-dessus du bras gauche un oiseau et au-dessous une gazelle dont on ne voit que le museau, une large oreille de forme triangulaire et de courtes cornes garnies de piquants [fig. 17].

Dimensions.	Centre :	à 2,65 m du sol
	Branche horizontale :	1,35 m environ
	Hauteur totale :	1,70 m (évaluée à)

Parvenus au terme de cette description, on aura remarqué qu'autour de ces croix ne figure aucune des inscriptions qui les accompagnent sur nombre d'autres peintures murales. Au monastère Blanc [fig. 18], à Saint-Antoine [fig. 19], à Deir al-Baramous, aux Kellia ¹⁴, pour ne citer que ces exemples, abondent, tout autant que sur les croix de manuscrits ¹⁵ [fig. 20], les inscriptions qui soulignent les mérites de la croix et ses symboles, y compris le nom de celui qui y fut suspendu mais n'y est jamais figuré :

ΙΗCΠΧC, ΙCXC ΝΙΚΑ, ΔΩ, ΖΥΛΩΝ ΖΩΗC, †ΜΙΟΥCΤΑΥΡΟC, CΤΑΥΡΟC ΝΙΚΑ...

Faut-il en conclure qu'elles n'ont jamais été tracées, ou qu'elles l'ont été mais n'ont pas résisté aux injures du temps? À moins que leurs restes, trop fragmentaires et trop ténus, n'aient échappé à l'attention du copiste.

14. Voir bibliographie : Croix peintes, Ermitages des Kellia. — 15. Voir n. 13.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES GÉNÉRALES.

DE BOCK (W.), *Matériaux pour servir à l'archéologie de l'Égypte chrétienne*, St-Petersbourg, 1901, p. 61 sq., pl. XXIII-XXVIII.

MONNERET DE VILLARD (U.), *Les Couvents près de Sohag*, Milan, 1925.

CROIX PEINTES.

1. Monastères.

MARTIN (M.), « Notes du Père Jullien sur trois monastères chrétiens d'Égypte », *BIFAO* LXXI, 1972; *Dèr Abou Fāna*, p. 120-124, pl. XXII.

VAN MOORSEL (P.), « The Worship of the Holy Cross in Saqqara », C. Andresen et G. Klein (éd.), *Theologia Crucis – Signum Crucis, Mélanges Dinkler*, Tübingen, 1979, p. 410-415.

2. Ermitages.

SAUNERON (S.), JACQUET (J.), « Les ermitages chrétiens du désert d'Esna », *FIFAO* XXIX/1, 1972, *Les croix*, p. 71 sq., pl. XXV/E.

DAUMAS (Fr.), GUILLAUMONT (A.), « Kellia I, Kôm 219 », *FIFAO* XXVIII, 1969, fasc. 1, p. 16, pl. 10, fasc. 2, pl. XXXI, et XXXII.

RASSART-DEBERGH (M.), « Le thème de la croix sur les peintures murales des Kellia, entre l'Égypte et la Nubie chrétiennes », M. Krause (éd.), *Nubische Studien*, Mayence, 1986, p. 363-366.

— *Le Site monastique des Kellia, Recherches des années 1981-1983*; Peeters, Louvain, « La décoration peinte », p. 32, fig. 16, 18.

— *Les Kellia, ermitages coptes de Basse-Égypte*, musée d'Art et d'Histoire, Genève, 12 octobre 1989-7 janvier 1990, « Les peintures », fig. 67, 68, 69.

3. Manuscrits.

CRAMER (M.), *Koptische Buchmalerei*, Recklinghausen, 1964, pl. 32-38, 50, 51.

LEROY (J.), *Les Manuscrits coptes et coptes-arabes illustrés*, Institut français d'archéologie de Beyrouth, t. XCVI, Geuthner, Paris, 1974, p. 57-61, pl. 3-6.

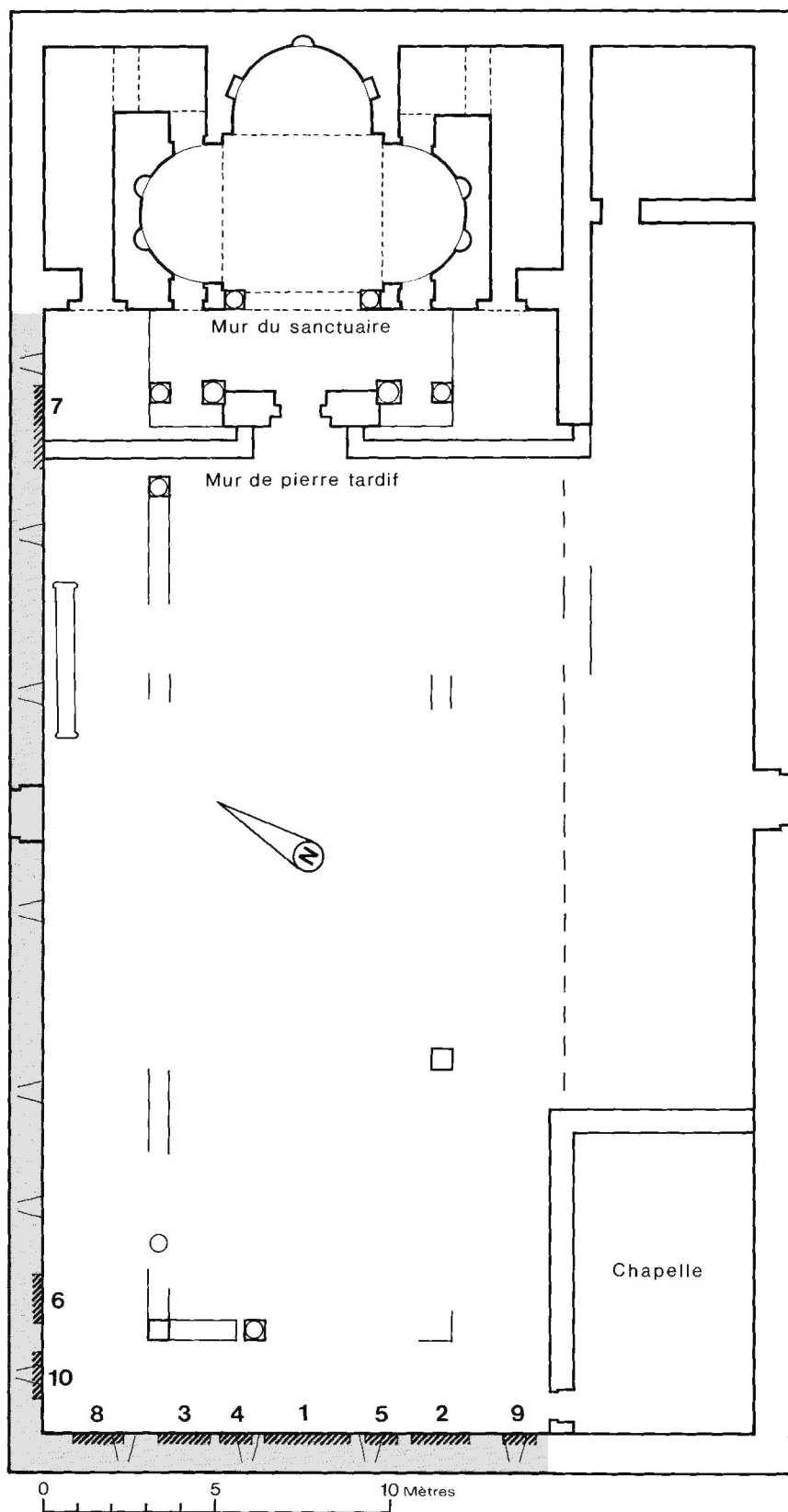


Fig. 1. Plan de situation des croix.



Fig. 2. Le mur nord avant la construction du mur tardif.



Fig. 3. La façade du sanctuaire avant la construction du mur tardif.

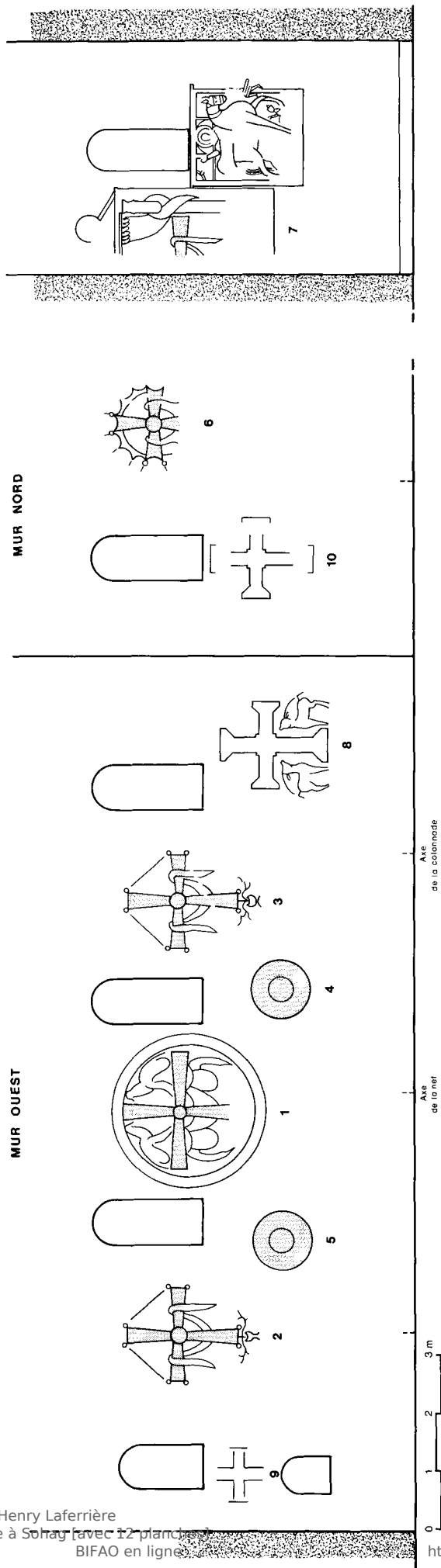


Fig. 4. Élévation des murs ouest et nord.

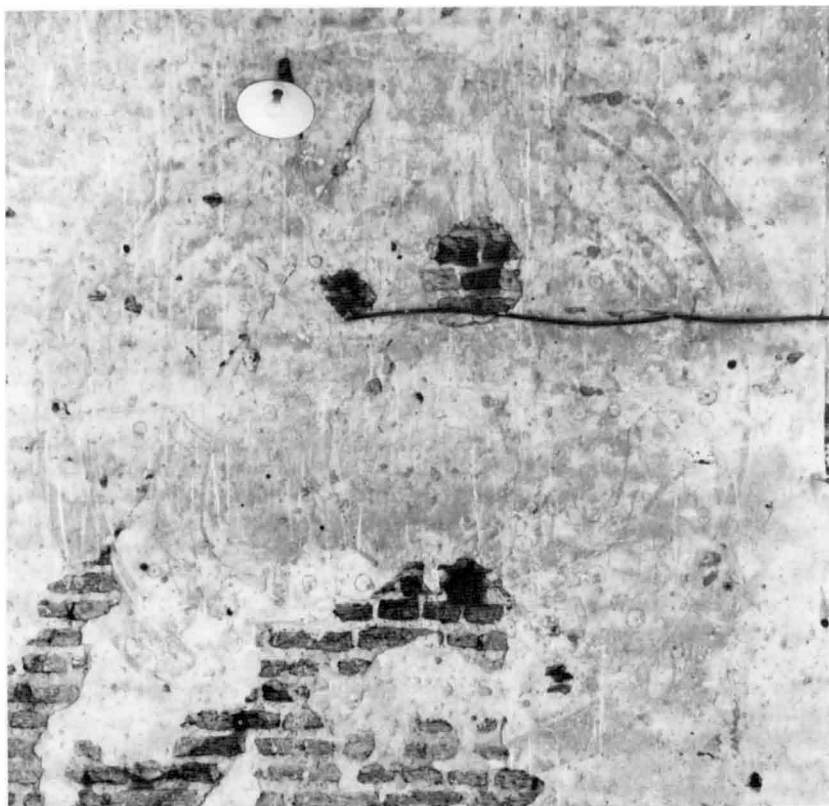


Fig. 5 a-b. La croix 1.



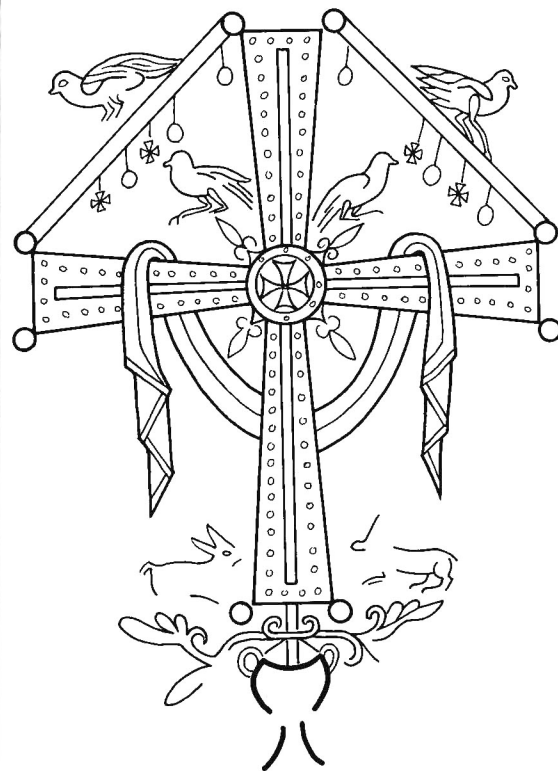
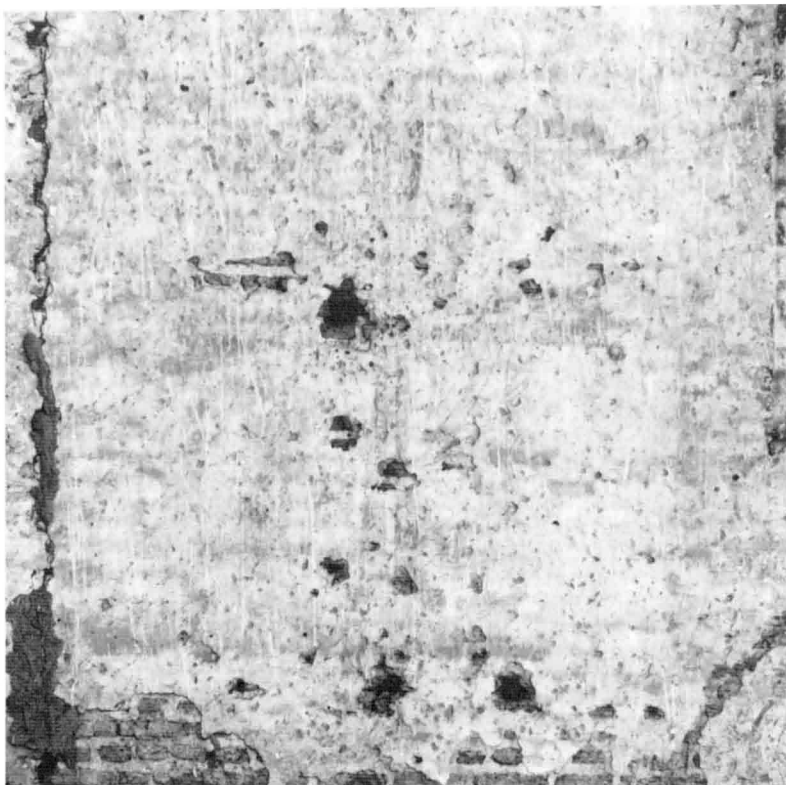


Fig. 6 a-b. La croix 2.

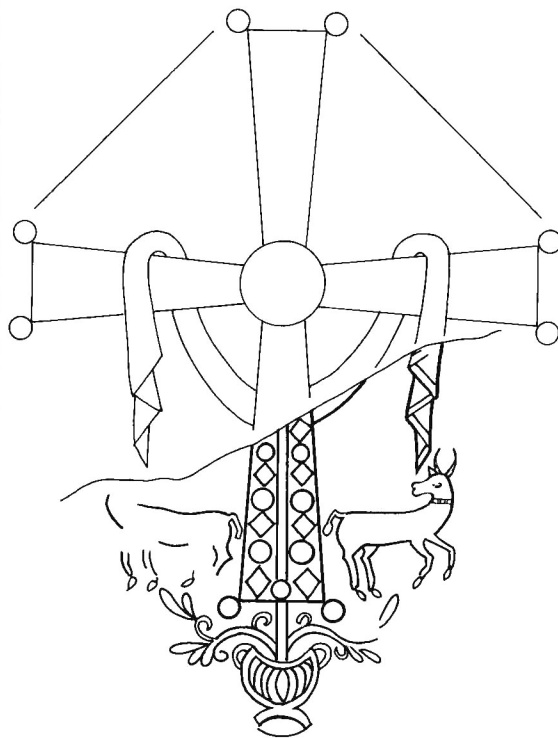


Fig. 7 a-b. La croix 3.



Fig. 8 a-b. La rosace 4.

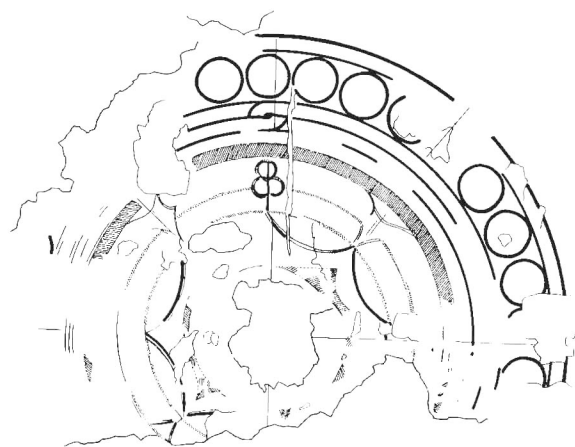


Fig. 9 a-b. La rosace 5.



Fig. 11 a. La croix 7.

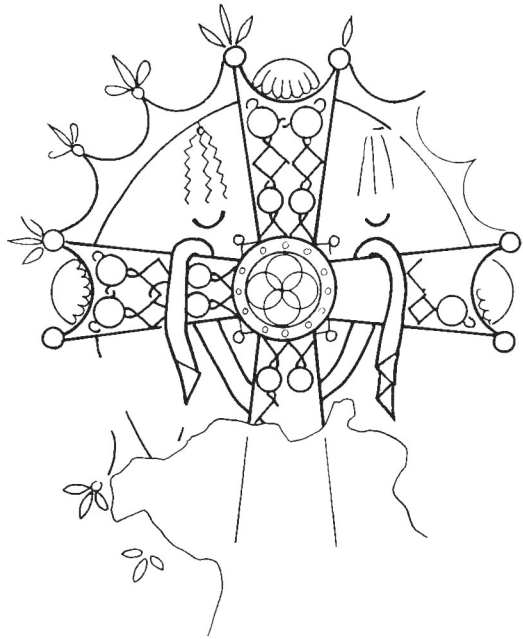


Fig. 10. La croix 6.

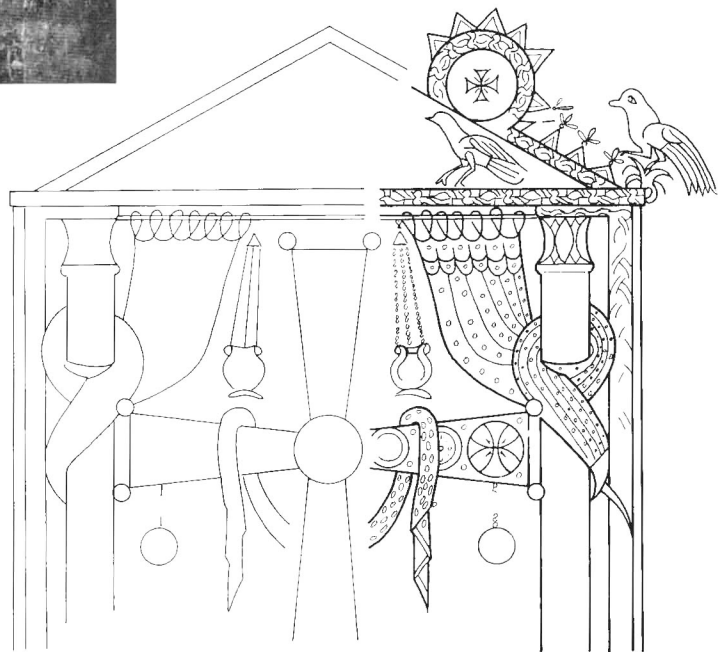


Fig. 11 b. La croix 7. – La reconstitution proposée ici ne peut donner que les lignes maîtresses du portique.

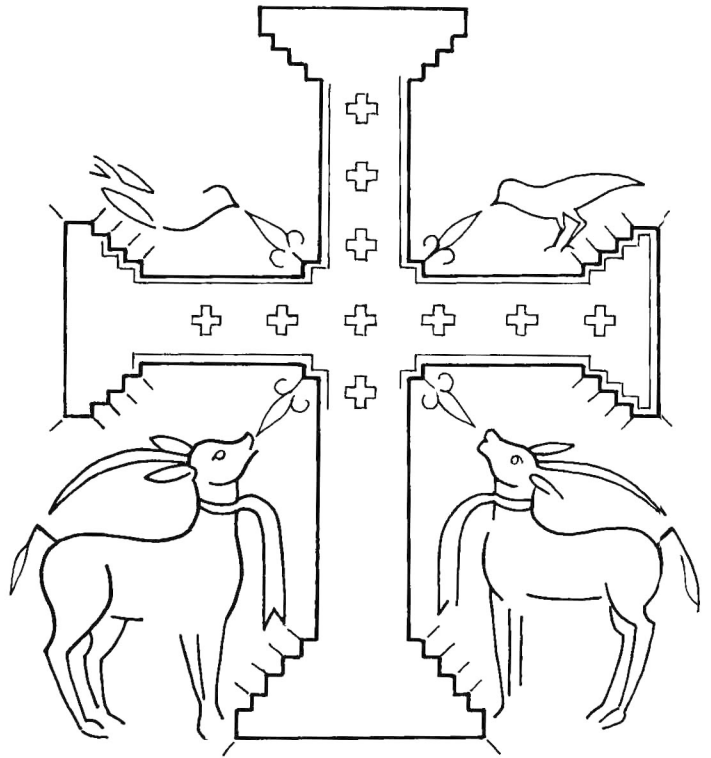


Fig. 12 a-b. La croix 8.

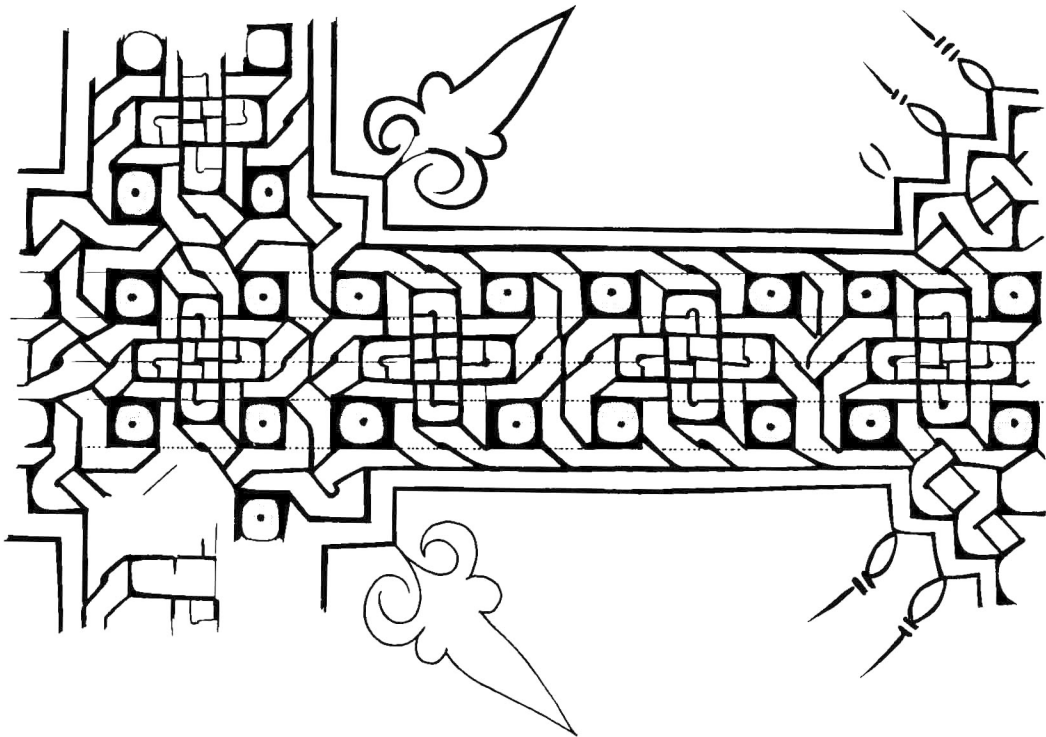


Fig. 13. Détail de la croix 8.

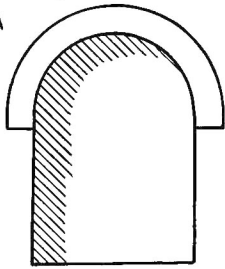
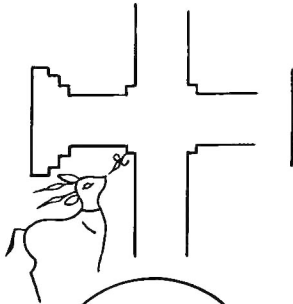
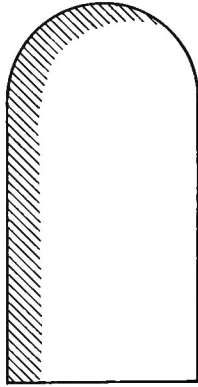


Fig. 14. Position de la croix 9.



Fig. 16 a-b. La croix 10.

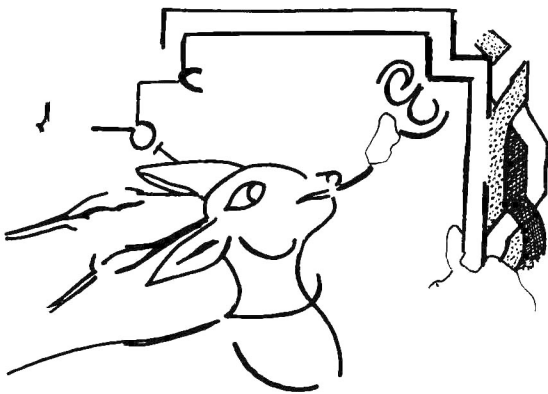


Fig. 15. Détail de la croix 9.

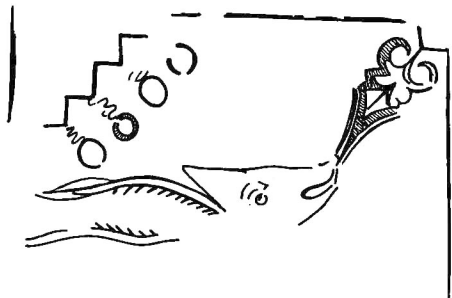
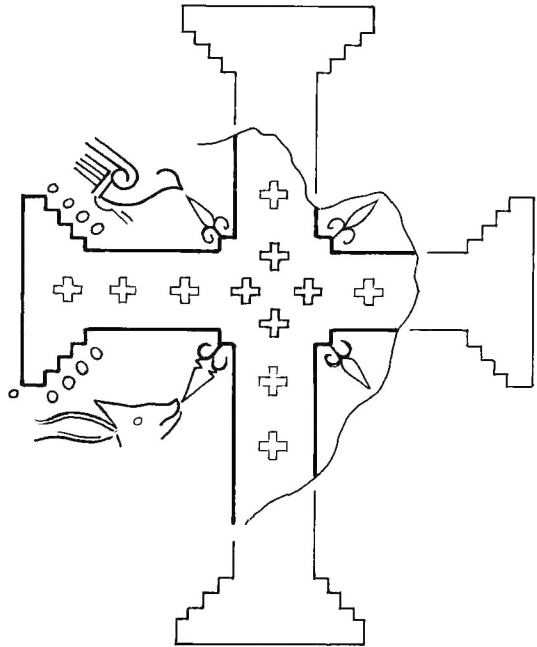


Fig. 17. Détail de la croix 10.



Fig. 18. Sohag, monastère Blanc. Croix de la conque sud.



Fig. 19. Monastère de Saint-Antoine. Croix dans la chapelle des Quatre Animaux.

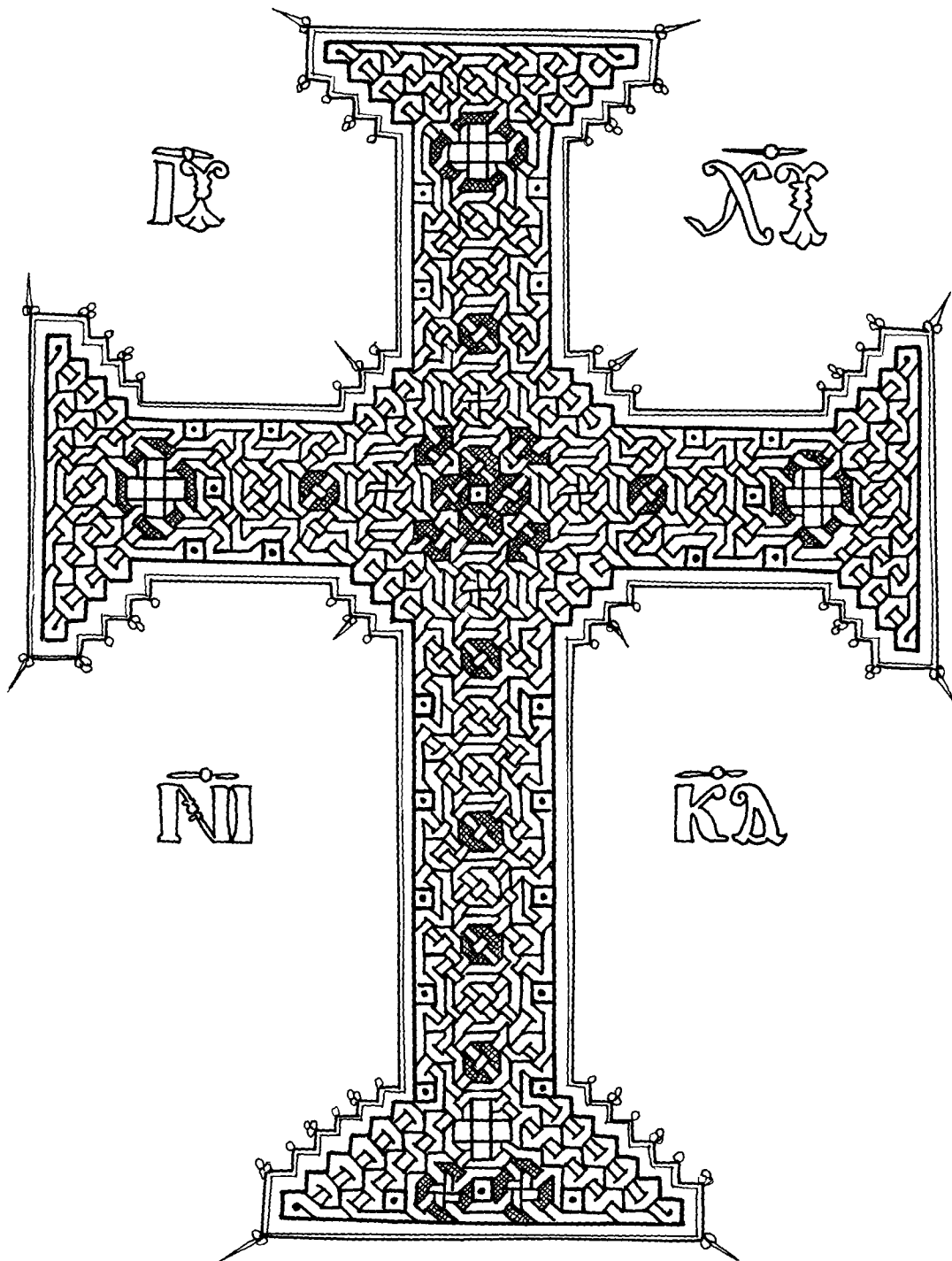


Fig. 20. Croix de manuscrit.

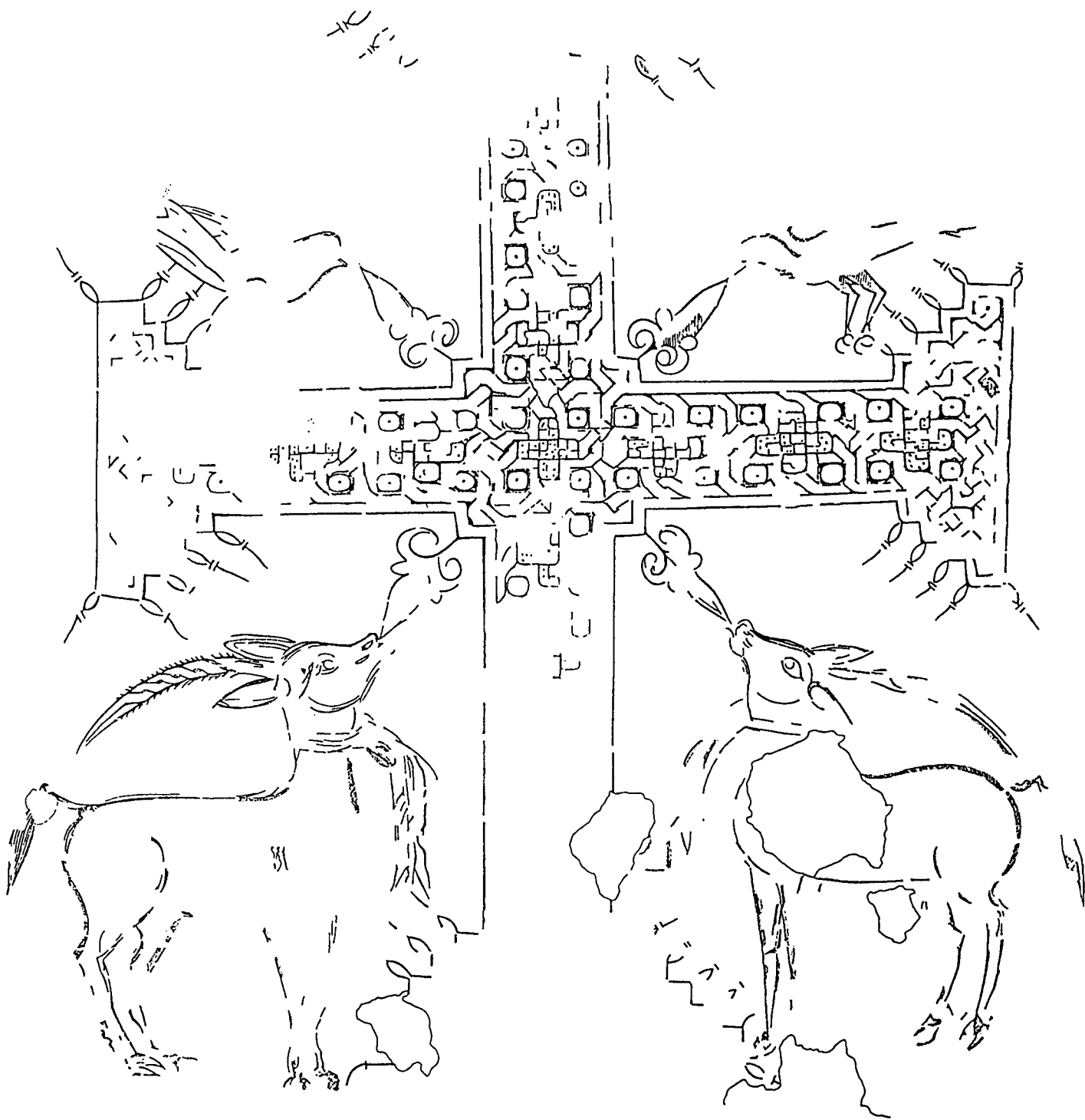


Fig. 21. Relevé pariétal de la croix 8.